

# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

## REDUE TECHNIQUE MENSUELLE

**Avant-propos. — Un entrepôt colossal en béton armé. — Architecture utilitaire. — Ciments et bétons. — Le dépoussiérage automatique. — Le triomphe du vacuum.**

Sous ce titre, nous passerons dorénavant en revue les travaux ressortissant à l'art de l'architecte et de l'ingénieur, les procédés de construction, l'utilisation et les applications nouvelles des divers matériaux usuels ou récemment connus, les progrès réalisés dans toutes les branches de la technique moderne, dans l'art du bâtiment, dans l'éclairage des villes et des habitations, la distribution des eaux, les installations intéressantes l'hygiène urbaine ou particulière, et tout ce qui touche à l'amélioration des conditions de résidence et du confort, à l'intérieur des villes.

Nous puiserons évidemment nos renseignements dans les revues ou les ouvrages spéciaux, soit de la France ou de l'étranger. Mais, nos articles, sans aspirer à une originalité trop prétentieuse, ne consisteront pas en un simple travail de compilation. Nous essaierons, au contraire, de présenter cette revue sous une forme aussi claire et aussi condensée que possible, de manière à ce que nos lecteurs puissent être mis rapidement au courant des choses nouvelles ou intéressantes qui peuvent se présenter dans le domaine de la technique dont nous avons esquissé les limites à grands traits, et qu'ils soient ainsi exemptés des recherches et du labeur que nous aurons assumés nous-mêmes, en vue de leur être utile et agréable.

\*  
\*\*

A tout seigneur tout honneur. Il s'agit d'un entrepôt colossal en béton armé, construit par la Compagnie du Great Western Railway, pour le magasinage et le trafic des marchandises en un point central de croisement des principales voies ferrées à Londres.

Le bâtiment principal, qui comprend la gare des marchandises et le local destiné à l'emmagasinement provisoire des marchandises, mesure 120 mètres de longueur sur 22 mètres de large et 25 mètres de hauteur. Il se compose d'un sous-sol construit pour l'entrepôt des marchandises, d'un rez-de-chaussée formant la station de la gare où pénètrent les trains par trois voies parallèles qui sont encadrées de part et d'autre par des quais ou plates-formes de 4 m. 80 de largeur d'un côté et de 7 m. 50 de largeur de l'autre, moitié à l'intérieur et moitié à l'extérieur du bâtiment; enfin, de trois étages supérieurs pour le dépôt des marchandises; le tout est surmonté d'une terrasse qui forme la toiture.

Tout cet immense édifice est établi d'après le principe qui préside aujourd'hui à la construction des ouvrages en béton armé; il ne comprend que deux éléments: d'une part, les planchers composés de poutres, de poutrelles et de hourdis et sur lesquels reposent les charges emmagasinées, et d'autre part, les poteaux qui soutiennent ces immenses plateaux en béton armé et répartissent leur poids sur le sol, de manière à ne pas dépasser le taux de pression par centimètre carré qui doit être admis dans chaque cas particulier.

L'édifice tout entier est soutenu par deux rangées de poteaux principaux, espacés de 16 m. 75 de face à face. Ces poteaux, qui descendent dans le sous-sol jusqu'aux fondations, se prolongent sur toute la hauteur du hall de la gare des marchandises et s'arrêtent sous le plancher qui supporte les trois étages superposés.

Ce plancher ne comporte aucun appui intermédiaire, et la

portée de 18 mètres entre les deux rangées de poteaux est franchie à l'aide de poutres arquées en béton armé qui ont 2 m. 10 de hauteur à la clef et 2 m. 63 aux naissances, y compris le hourdis supérieur. Ces grandes poutres se prolongent, d'un côté, en dehors de la ligne des supports avec un porte-à-faux de 3 m. 85. Les poteaux de chaque rangée, ainsi que les extrémités extérieures des poutres en encorbellement, sont reliés par des poutres longitudinales de même construction, qui reçoivent les poutres transversales du plancher du premier étage.

Ce dernier plancher supporte toute la charge des trois étages superposés, qui sont construits sur cette plate-forme comme sur une aire de fondation aérienne, puisqu'il n'existe aucun support intermédiaire sous le plafond du grand hall. Les planchers des différents étages sont eux-mêmes formés de poutres transversales, soutenues par deux rangées de poteaux correspondant aux poutres longitudinales qui relient les poteaux principaux du premier étage et les extrémités des poutres en encorbellement, et par trois poteaux intermédiaires.

Le plafond du sous-sol, qui supporte les voies ferrées, est soutenu également par deux rangées de poteaux intermédiaires.

Cette œuvre très originale ne manque pas d'un certain caractère architectural résultant des dispositions adoptées, qui accusent franchement les procédés de construction les plus caractéristiques qui soient propres à l'emploi du béton armé. Le monument, d'aspect assez grave, est d'ailleurs agrémenté d'un frontispice en charpente métallique qui forme un portail de grande allure à l'extrémité ouest du bâtiment, pour l'entrée des trains dans la gare des marchandises, tandis qu'une véranda, assujettie sur le côté nord du bâtiment, rompt la monotonie un peu sévère de la façade.

Les poutres et les poutrelles, ainsi que les hourdis, ont été combinés et exécutés d'après le système Hennebique, qui comporte, comme on sait, des armatures constituées par des barres droites et pliées de section circulaire, reliées par des étriers destinés à résister aux efforts tranchants.

Cet immense bâtiment en béton armé, commencé vers la fin de 1910, a été complètement terminé en juin 1912.

\*  
\*\*

Nous trouvons dans le journal *le Ciment* d'excellents conseils sur l'emploi du ciment, le mélange du béton et la mise en œuvre de ces matériaux.

Le ciment, loin d'être exposé à l'air avant son emploi, comme le préconisent certains ingénieurs et architectes, doit être, au contraire, tenu à l'abri de l'atmosphère, dans des silos en bois aussi imperméables que possible. Le ciment hydraté par l'air humide perd une grande partie de sa résistance, au point de devenir inutilisable pour la confection d'un béton.

En ce qui concerne les agrégats, il convient de mélanger le sable et le gravillon en proportion convenable et de choisir des matériaux exempts d'impuretés, attendu qu'il est contraire à l'expérience que les impuretés des agrégats puissent augmenter la résistance du béton.

Pour la construction des ouvrages en béton armé, il est recommandé de mettre en œuvre un mélange qui soit plutôt trop humide que trop sec, afin d'assurer une bonne adhérence avec l'armature utilisée.

Il y a lieu d'observer que, si l'on exécute un ouvrage en hiver, la construction ne peut atteindre sa résistance normale qu'au bout d'un temps déterminé, d'abord, mais, en outre, dans des conditions de température moyenne. Il convient donc

d'attendre la saison chaude pour soumettre à des surcharges d'épreuve les constructions faites dans la mauvaise saison.

Pour les essais, on ne doit pas se contenter de limiter les épreuves de surcharge à de petites surfaces ; il est recommandé, au contraire, de couvrir, sinon toute la surface du plancher, du moins deux travées de poutres principales.

Il faut apporter toute son attention au cintrage et à l'étalement des coffrages. A cet effet, on doit s'assurer de la résistance du sol et prévoir de larges semelles d'appui des étais. Le moindre tassement du sol sous les étais peut occasionner des fléchissements dans les poutres et des fissures qu'il convient d'éviter en donnant toute la rigidité possible aux coffrages qui recouvrent les charges de béton.

La pureté de l'eau de gâchage est aussi à considérer ; il faut se défier particulièrement de l'eau trop fortement chargée en sulfate de chaux.

Il est recommandé de vérifier avec soin si les armatures ont été exactement posées aux points où elles ont été prévues par l'ingénieur, avant de procéder au bétonnage ; cette surveillance est particulièrement utile lorsque le béton est médiocre et les étais posés d'une manière plus ou moins défectueuse.

Enfin, il est à désirer que les écoles spéciales forment non seulement de bons élèves, en possession complète des méthodes de construction en béton, mais encore de bons contremaîtres, capables de surveiller et de faire exécuter ces travaux suivant toutes les règles de l'art.

\*\*

Les poussières sont les grands véhicules des microbes, et celui qui respire ou aspire celles-là absorbe inévitablement ceux-ci. L'hygiène moderne a donc déclaré la guerre à cet élément pulvérulent, qui est pourchassé un peu partout aujourd'hui, à l'aide de cet instrument moderne qui porte le nom ancien de « vacuum ».

Il y a des vacuum, ou plutôt, au pluriel, des vacua, de toutes formes et de toutes dimensions, actionnés par le gaz, la vapeur ou l'électricité. Ces appareils sont généralement assez chers et d'un entretien relativement onéreux.

On a fait dernièrement l'application du dépoussiérage aux casses d'imprimerie, au moyen d'un aspirateur de poussières très pratique, très simple, et, par suite, plus économique.

Nous voulons parler de l'appareil « Fort », qui est basé sur le principe de l'injecteur Giffard. Ce dernier, comme l'on sait, se compose d'un ajutage conique injectant de la vapeur dans un cône concentrique en relation avec un réservoir d'eau. La dépression produite par la détente du jet de vapeur aspire l'eau, qui est entraînée par la force vive du jet moteur.

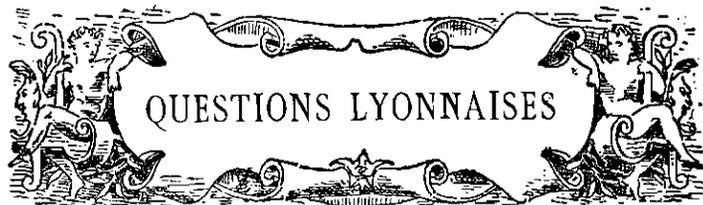
Dans l'appareil « Fort », la vapeur est remplacée par de l'eau sous pression qui, tombant à l'intérieur d'un tube vertical, produit un certain vide dans un tube flexible greffé sur le premier. Ce second tuyau se termine par une sorte de spatule ou ajutage aplati dont les lèvres, promenées au-dessus des casses, aspirent sans hésiter les poussières qui saupoudrent les caractères impassibles.

Ces lèvres remplacent avantageusement la buse du soufflet dont se servent les apprentis pour opérer le dépoussiérage, car le souffleur est exposé à aspirer ces poussières qu'il chasse dans l'atmosphère.

L'aspirateur hydraulique a encore le grand avantage d'entraîner ces éléments microbiens dans le courant d'eau utilisé, de telle sorte que l'on se débarrasse automatiquement de ces infiniments petits, qui s'entassent d'ordinaire en masses infiniment grandes dans les réservoirs des vacua du genre ordinaire.

La nature a horreur du vide, disaient les Anciens ; gardons-nous de l'horreur du vacuum, et qu'il soit hydraulique, à gaz ou électrique, tâchons d'en généraliser l'emploi de plus en plus, pour sauver l'humanité de la « poussière ».

DARYMON.



## LYON ET LES ARMEMENTS MILITAIRES

Nous avons signalé, dans un précédent article, quelles pouvaient être les conséquences, pour la Ville de Lyon, de la future loi militaire de trois ans.

Nous rappellerons qu'il nous faudra sans doute envisager l'installation de nouvelles casernes, de quais d'embarquement, etc., etc.

Mais il y a d'autres éventualités à prévoir, sinon pour la ville elle-même, tout au moins pour l'agglomération lyonnaise et les départements voisins pris dans leur ensemble.

Il s'agit de la création de nouvelles voies ferrées destinées à faciliter à la fois la mobilisation, le transport des troupes du Sud-Est sur le front d'opérations de la frontière de l'Est et le service des approvisionnements des armées mobilisées.

Les lignes du P.-L.-M. sont, en effet, devenues insuffisantes au premier chef depuis qu'il nous a fallu envisager la concentration de toutes nos forces disponibles contre l'Allemagne.

Nous n'apprenons rien à personne en déclarant que, depuis longtemps, l'Etat-Major général français a décidé d'abandonner le soin de la défense des Alpes à certains groupes de troupes territoriales, la presque totalité de nos effectifs de l'active et de la réserve devant être massée en face des hordes germaniques.

Or, pour qu'un réseau puisse rendre, en cas de guerre, tous les services désirables, il faut que chaque ligne à voie double n'ait pas à assurer le transport et le ravitaillement de plus de deux corps d'armée à trois divisions.

C'est dire que nous devrions avoir, pour l'ensemble des formations nationales, quatorze ou quinze lignes de concentration, nos armées devant comprendre une trentaine de corps actifs et de réserve, soit la valeur de 84 à 88 divisions, y compris les troupes coloniales et les contingents africains.

Cela posé, examinons les besoins auxquels la Compagnie P.-L.-M. aurait à satisfaire.

Si nous tirons une ligne sur la carte entre Moulins et Bellegarde, combien comptons-nous de voies doubles aboutissant aux marches de Lorraine, et quel est le nombre de corps d'armée qui devront traverser cette démarcation fictive pour aller à l'ennemi ?

Nous constaterons, tout d'abord, sans tenir compte des aboutissants et traverses situés sur la ligne de Dijon-Paris, lesquels sont réservés aux corps d'armée du Centre et du Sud-Ouest, qu'il n'y a que les trois voies doubles principales ci-après :

1° Moulins et Roanne à Paray-le-Monial-Montchanin-Dijon-Toul ;

2° Lyon-Chalon-sur-Saône-Gray-Vesoul ;

3° Lyon-Bourg-Besançon-Belfort.

Ces trois lignes, relativement indépendantes les unes des autres, devraient être utilisées par les unités mobilisées des huitième, treizième, partie du septième, quatorzième, quinzième, seizième corps, partie du corps colonial et les troupes d'Algérie, soit, au total, un ensemble d'environ 28 à 30 divisions, représentant la valeur de 9 à 10 corps d'armée à 3 divisions actives ou de réserve.

On voit que le réseau du P.-L.-M. sera ainsi d'autant plus insuffisant qu'il nous faudra admettre, pour un avenir relativement peu éloigné, l'utilisation future d'un plus grand nombre de régiments algériens et tunisiens.

Pour que cette Compagnie soit à la hauteur de la tâche qui lui incombera en cas de complications internationales, il

faudrait donc, au bas mot, deux voies doubles nouvelles entre le bassin du Rhône et la frontière de l'Est.

Quels seraient, dans cette alternative, les tracés nouveaux à prévoir ?

La première chose à faire serait de compléter la ligne la Cluse-Saint-Claude-Morez-les-Andelots, d'une part, sur Lods et Besançon, et, d'autre part, sur Meximieux et la ligne Lyon-Genève par la Cluse, Cize-Bolozon et la vallée de l'Ain, un raccordement devant, en outre, relier la ligne d'Ambérieu à Chasse, entre Montluel et Estressin, *via* Saint-Priest et Saint-Symphorien-d'Ozon, raccordement évitant ainsi la traversée de Lyon.

Cet itinéraire pourrait être utilisé par les divisions de réserve des XVI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> corps, voire même par les troupes africaines, les autres voies principales étant trop encombrées.

Une autre ligne pourrait être créée sans grands frais par l'établissement du tronçon Culoz-Valromey-Tunnel-sous-Meyriat-la Cluse-Cize-Bolozon et Saint-Amour, le prolongement s'établissant ensuite par Louhans-Saint-Bonnet-en-Bresse-Dôle. Enfin, un autre tronçon serait à construire de cette dernière localité à Port-d'Atelier, par Montagney.

Certaines formations de la XV<sup>e</sup> région, d'une partie de la XIV<sup>e</sup> et éventuellement de la XIX<sup>e</sup> pourront ainsi rejoindre le front d'opérations *via* Veynes-Grenoble-Chambéry-Culoz-Saint-Amour, etc.

Signalons, d'ailleurs, que l'exécution de cette nouvelle ligne ne serait, en somme, que la réalisation des fameux projets d'accès nouveaux en Italie, par le tunnel du mont Blanc (*via* Saint-Amour, la Cluse, Bellegarde, Chamonix) et de raccourcissement du parcours Paris-Turin par Saint-Amour, la Cluse, Valromey et Culoz, un tronçon complémentaire étant à faire entre Montmélian et Lachambre par la Rochette, pour réduire encore la distance.

Telles sont les dispositions dont nous préconisons l'adoption pour faciliter dans la plus large mesure le rendement intensif de notre armée nationale.

En ce qui concerne particulièrement Lyon, la partie la plus intéressante des propositions que nous venons d'exposer est la création du raccordement Meximieux ou Montluel-Chasse par Saint-Symphorien-d'Ozon.

SINED.

## POUR UN PALAIS D'EXPOSITIONS

L'installation momentanée, sur le cours du Midi, des constructions de l'Exposition d'automobiles, remet à l'ordre du jour la question de doter la ville d'un vaste bâtiment pouvant être successivement utilisé pour de multiples destinations. Nous avons reçu à ce sujet les deux communications suivantes. Nous les publions avec l'espoir d'aider l'idée à faire son chemin ; elles montreront, en tout cas, que le public ne se désintéresse pas de ces questions et que, de plus en plus, on envisage, en dehors des sphères officielles et du monde du bâtiment, tout ce qui peut contribuer à la bonne renommée d'un Lyon plus beau et véritablement digne de faire figure de capitale du Sud-Est.

\*\*\*

On va construire au confluent de la Mulatière de superbes palais (en plâtre, toile et bois) pour l'Exposition de 1914. Ensuite, il faudra les démolir.

Ne pourrait-on pas profiter de cette occasion pour doter notre ville d'un palais, ou plutôt d'un grand hall bien décoré pouvant servir pour loger les expositions passagères, telles qu'automobiles, aviation, hygiène, etc., concours agricoles, en un mot tout ce qui nécessite de coûteuses installations sur la place Bellecour ou le cours du Midi ?

De cette façon, on désencombrerait nos deux plus belles places et on donnerait un peu de vie au quartier situé derrière les voûtes. On peut même être certain que beaucoup d'expositions seraient ainsi attirées à Lyon, car les Sociétés organisatrices seraient sûres d'y trouver un abri et n'au-

raient pas à courir le risque d'être contrariées par la pluie.

Il me semble que l'occasion serait unique pour construire un palais de ce genre.

\*\*\*

Les étrangers venant visiter Lyon à l'occasion des fêtes de Pâques peuvent croire, en débarquant de la gare de Perrache, que notre ville possède un beau palais, en voyant, sur notre cours du Midi, la magnifique installation faite par le Salon Lyonnais de l'Auto.

Malheureusement, cela n'est que du toc et n'est fait que provisoirement. Cependant, en voyant cela et en songeant que bientôt, dans trois ou quatre ans, la manufacture des tabacs va être installée dans ses nouveaux bâtiments, à Sans-Souci, on se demande s'il ne conviendrait pas de profiter de l'espace laissé libre par ladite manufacture pour y élever à la place un monument, durable celui-là, qui abriterait les expositions futures, sans que l'on ait besoin de *monumenter* notre cours du Midi d'installations en planches du plus disgracieux effet.

On s'est décidé enfin à songer à débarrasser notre place Bellecour des étalages plutôt sordides des marchands de fleurs ; cela n'est pas trop tôt.

Notre cours du Midi, à la sortie des étrangers qui débarquent à Lyon, devrait être transformé et embelli, au lieu de servir de champ de foire continue avec des baraquements de forains quelconques qui y font leur petite popotte (*et même le Concours Hippique !*)

La Ville, dit-on, titre grand profit de la location du terrain. Mais la seconde ville de France ne doit pas être parcimonieuse à ce point-là, et du reste, en créant un vaste palais à la place de la manufacture, Lyon aurait vite fait de récupérer son argent par la location qu'il en ferait aux Barnums quelconques qui viennent faire leurs exhibitions.

Voyez Nancy, avec sa grande bâche (quand ce n'est pas le cirque en planches), cela serait supportable à la vue lorsqu'on débarque dans un chef-lieu de canton ou une sous-préfecture quelconque. Mais à Lyon, seconde ville de France — quoi que prétende Marseille — il devrait être offert mieux aux regards des étrangers.

Sur les deux côtés du cours du Midi, il devrait être édifié deux grandes colonnes du genre de celles qui ornent la place des Quinconces à Bordeaux, avec, comme attribut, le Coq gaulois et la statue Vercingétorix ; cela serait bien digne de l'antique métropole des Gaules.

## CONCOURS

### CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON

#### COMPOSITION DÉCORATIVE

Le programme du concours ouvert pour 1913 par la Chambre de commerce de Lyon a pour objet, pour la première division, diverses parties de la décoration d'une salle à manger d'une grande tragédienne :

1<sup>re</sup> section : un brocart, qui servirait également pour les rideaux et pour les sièges ;

2<sup>e</sup> section : Fourchette, cuiller, couteaux grand et petit ;

3<sup>e</sup> section : Un surtout en orfèvrerie ;

4<sup>e</sup> section : Un chemin de table.

La seconde division aura à présenter une étude de branches de chêne et de laurier, et utilisation décorative de ces branches.

L'ensemble des prix à accorder pourra s'élever à la somme de 4.000 francs. Les concurrents devront se faire inscrire au Secrétariat du Musée historique des tissus, Palais du Commerce, où on leur fournira le programme.

Les concurrents ne devront pas être âgés : pour la première division, de plus de vingt-huit ans, pour la seconde de plus de vingt-deux ans.

Tous les travaux des concurrents devront être rendus au Musée historique des tissus le samedi 20 septembre 1913.

## Visite de l'Union Architecturale

### AUX TRAVAUX DE L'HOTEL DE VILLE

Les nombreux passants qui traversaient, dimanche dernier 30 mars, la place des Terreaux, étaient vivement intrigués par le mouvement insolite que constataient toutes les têtes levées vers les plates-formes supérieures des échafaudages de l'hôtel de ville. Ce n'étaient point les allées et venues normales des ouvriers en cotte bleue ou en bourgeron blanc ; une nuée de gentlemen en costume de ville escaladaient les échelles, franchissaient les ponts volants, grimpaient jusqu'au faite du beffroi, face à la lune toute éberluée d'un pareil honneur.

A voir l'agilité des ascensionnistes, on se serait cru à une séance du Congrès de culture physique ; mais, au lieu des champions qui se faisaient applaudir à Paris l'autre semaine, on eût vite reconnu les membres de la toujours jeune Union Architecturale de Lyon, auxquels, avec sa coutumière amabilité, M. Ch. Meysson, architecte en chef de la Ville, faisait visiter les travaux qui, depuis de longs mois déjà, s'exécutent sous son habile direction.

Et en suivant de près l'énorme travail auquel donne lieu l'indispensable restauration de notre magnifique palais municipal, on se rend compte des minutieuses précautions que nécessite une aussi délicate opération. Car il ne faut pas badiner avec un monument historique. Aucun détail n'en doit être altéré, tout doit être restitué dans sa rigoureuse exactitude ; l'idée créatrice n'a pas sa place ici ; le sculpteur ne doit être qu'un copiste et rien de plus ; si le temps a effrité, le détail manquant est reconstitué non par l'imagination, mais à l'aide de tous les documents pouvant rendre au motif ornemental son intégralité originare.

Les travaux extérieurs sont en voie d'achèvement ; la restauration des toitures de l'aile sud a été exécutée pour la maçonnerie et pierre de taille par M. Fessetaud fils, pour la charpente par la Société des ouvriers charpentiers du Rhône, et pour la zinguerie-plomberie et couverture par M. Gautier ; le pavillon d'angle va être incessamment dégagé des échafaudages masquant encore la façade dont le fronton triangulaire contient des trophées sculptés ; sur les rampants, deux figures sont assises, la Force et la Prudence, de Guillaume Bonnet ; tout ce couronnement a été enlevé, remplacé par des pierres brutes, qui ont été sculptées sur place d'après des moulages effectués préalablement par M. L. Brosse. M. Ploquin, avec la conscience qu'il apporte à toutes ses œuvres, a scrupuleusement exécuté les deux figures, très largement traitées, néanmoins d'une très réelle vérité de détails et avec des raccourcis surprenants quand on est tout près, mais qu'on reconnaît bien vite exigés par les nécessités de l'optique pour des sujets situés à cette hauteur.

Les figures de l'autre fronton, confiées à M. Louis Prost, la Justice et la Vérité de Fabisch, pour n'être pas au même degré d'achèvement, permettent néanmoins d'apprécier la très réelle valeur artistique de leur exécution.

C'est M. Penelle qui a été chargé de la sculpture des quatre trophées de ces deux façades.

Le regretté P. Aubert avait à reconstituer, au-dessus du tympan dans lequel se détache la statue équestre de Henri IV, le motif formant fronton : l'écusson de la ville, supporté par deux Renommées ; on a eu le bon goût de conserver aux armes de Lyon leur vérité héraldique ; cet écusson est conforme à celui qui figure au revers de la médaille modelée et coulée à Lyon en 1533 par Jacques Gauvain, orfèvre et graveur, laquelle fut offerte par le Consulat au Dauphin, à l'entrée de ce prince à Lyon, le 19 mai 1533 ; c'est un des premiers documents de ce genre. M. Grange, qui a assuré l'achèvement de l'œuvre confiée à Aubert, s'y est montré égal à son devancier.

Pour terminer la restauration de l'ensemble de la façade, il restera à replacer la balustrade à l'italienne qui couronne le deuxième étage, et les statues d'Hercule, par Fabisch (côté

nord) et de Minerve, par Guillaume Bonnet. Ces sculptures, restituées en 1854, et qui sont actuellement refaites, la première dans l'atelier de M. Lamotte, l'autre dans celui de M. Renard, « avaient eu pour auteur, en 1703, dit M. Rochex, le sculpteur Guillaume Simon, qui avait exécuté à cette époque toute la décoration extérieure ajoutée par Mansart, sauf le tympan central. »

L'intérieur du beffroi, auquel on accède par un étroit et sombre escalier en vrille, doit faire, lui aussi, l'objet d'une restauration nécessaire, qui demanderait des soins tout particuliers. Une des difficultés consiste à conserver le gigantesque mouvement d'horlogerie qui commande les cadrans donnant l'heure aux quatre points cardinaux : il n'est pas vraisemblable que, s'il était démonté pièce à pièce, on puisse trouver un horloger capable de rendre au mécanisme, entraîné par quatre énormes contrepoids de pierre, la marche actionnant l'immense balancier qui se promène à quelque 10 mètres plus bas. Il y aura donc lieu d'établir un solide plancher qui le soutienne, tandis que seront reprises pierre à pierre les parois intérieures. Quant au dôme du beffroi, il fera l'objet d'une réfection complète au-dessus de l'axe horizontal du cadran de l'horloge.

La visite achevée, nos jeunes architectes ont vivement remercié M. Meysson, qui, cicérone éclairé et compétent, ne leur avait pas ménagé les aperçus artistiques, non plus que les renseignements de technique professionnelle constituant pour eux une agréable en même temps qu'utile leçon de choses.

Signalons en terminant qu'ils n'ont pas été moins vivement intéressés par l'examen sur place, sur toute sa hauteur, de la forêt que constitue l'échafaudage, que *la Construction lyonnaise*, au lendemain de son édification, a fait connaître à ses lecteurs dans son numéro du 16 juin 1911.

CARNUTENSIS.

## Claudius JAMOT, architecte.

Nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé le décès d'un des doyens des architectes lyonnais, M. Claudius Jamot. A ses funérailles, qui ont eu lieu le 17 mars, et auxquelles un grand nombre de ses confrères assistaient, en témoignage de la haute estime en laquelle ils le tenaient, le discours suivant a été prononcé par M. Chomel, président de la Société Académique d'Architecture :

« Messieurs,

« Au nom de la Société Académique d'Architecture de Lyon, je viens rendre un suprême hommage à ce collègue parfait qui lui était si profondément attaché.

« Claudius Jamot avait successivement rempli dans nos rangs les fonctions de secrétaire adjoint, de secrétaire général et de trésorier de notre Société, fonctions dans lesquelles il avait montré toutes ses qualités de conscience, de bon goût et d'élévation de pensée.

« Sa jeunesse avait été studieuse. Ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts, il fut longtemps attaché au cabinet de Tony Desjardins, architecte en chef de la Ville ; pendant vingt ans, il supporta, avec son camarade, M. Hirsch, tout le poids de la préparation des importants travaux exécutés sous la direction du maître.

« Ce fut à un âge déjà mûri par l'expérience qu'il entreprit des travaux personnels. Pour ne parler que des plus importants, nous citerons le beau couvent de Sainte-Claire, à Lyon ; la charmante chapelle de Bonnant ; les églises d'Aboin, de Rivas et de Lésigneux, dans la Loire, etc... Mais ce n'est point l'heure de rappeler ici toute son œuvre : une notice complète paraîtra sous peu, dans les *Annales de la Société Académique*. Je veux surtout, en face de cette tombe ouverte, évoquer la beauté morale de celui que nous accompagnons.

« Il appartenait à cette génération profondément enracinée

dans le sol natal, très éprise de ses beautés, qui aimait à découvrir dans les vestiges du passé les traces de son histoire et les causes de sa grandeur.

« Disciple fervent de Viollet-le-Duc, il en savait par cœur le dictionnaire, et c'était un plaisir pour lui que d'en invoquer l'autorité pour comparer et classer ses propres découvertes.

« Membre de la Commission municipale du Vieux-Lyon, il y joua un rôle important. A la mort de notre confrère très regretté, Gaspard George, le Maire lui en confia la vice-présidence.

« Ce fut pour lui une grande joie, car il se sentait dans son élément, bien à la hauteur de cette tâche qu'il remplissait avec dignité, tant que sa santé le lui permit.

« Grâce à ses instantes sollicitations, la Municipalité décida d'acheter l'hôtel de Gadagne, pour en faire son Musée historique. Il en suivait la restauration avec passion, car il en considérait l'achèvement comme le couronnement de ses efforts.

« Sa promotion à la dignité d'officier d'Académie vint lui prouver, à son heure, que les Pouvoirs publics rendaient hommage à ses mérites.

« Comme membre de la Société Française d'Archéologie, il correspondait avec tous les savants de France, et c'était toujours pour lui un beau jour que celui où, le bâton blanc à la main, il partait pour explorer une des belles régions de notre pays, à l'occasion d'un Congrès archéologique.

« Ses comptes rendus, qu'il ne manquait pas de nous adresser, sont des modèles de clarté et d'érudition, et nous pouvons dire qu'il nous communiqua ainsi un peu de son enthousiasme pour les vieilles choses ! Grâce à lui, nos concours archéologiques prirent, chaque année, de l'importance. Il aimait à en choisir les sujets et à en suivre les jugements. Je dois ajouter qu'il les encourageait, discrètement, en augmentant la valeur du prix par un don généreux.

« Comme les véritables artistes, Jamot avait un idéal très haut du but de la vie. Sa pensée ne s'arrêtait pas aux horizons terrestres : au delà des voûtes des cathédrales et de leurs flèches à jour, il aimait à contempler le ciel ; pour lui, le son des cloches chantait la mystérieuse chanson des grandes espérances !

« Elevé dans la foi catholique, il s'y est endormi, comme le juste qui n'a su voir dans la vie que le beau et le bien.

« Adieu, mon cher Maître, vous nous laissez en exemple des vertus dont nous conserverons pieusement le souvenir.

« Au nom de la Société Académique d'Architecture de Lyon, je prie la famille de notre cher Collègue d'agréer l'hommage de nos sentiments de douloureuse condoléance. »

Nous devons ajouter que M. Jamot donnait fréquemment à la presse lyonnaise, sous le pseudonyme de PIERRE DE COUZON, des études archéologiques et autres, dont nos lecteurs trouveront maintes traces dans les collections de cette revue.

## Congrès de la Propriété bâtie à Paris, du 5 au 8 Mai 1913

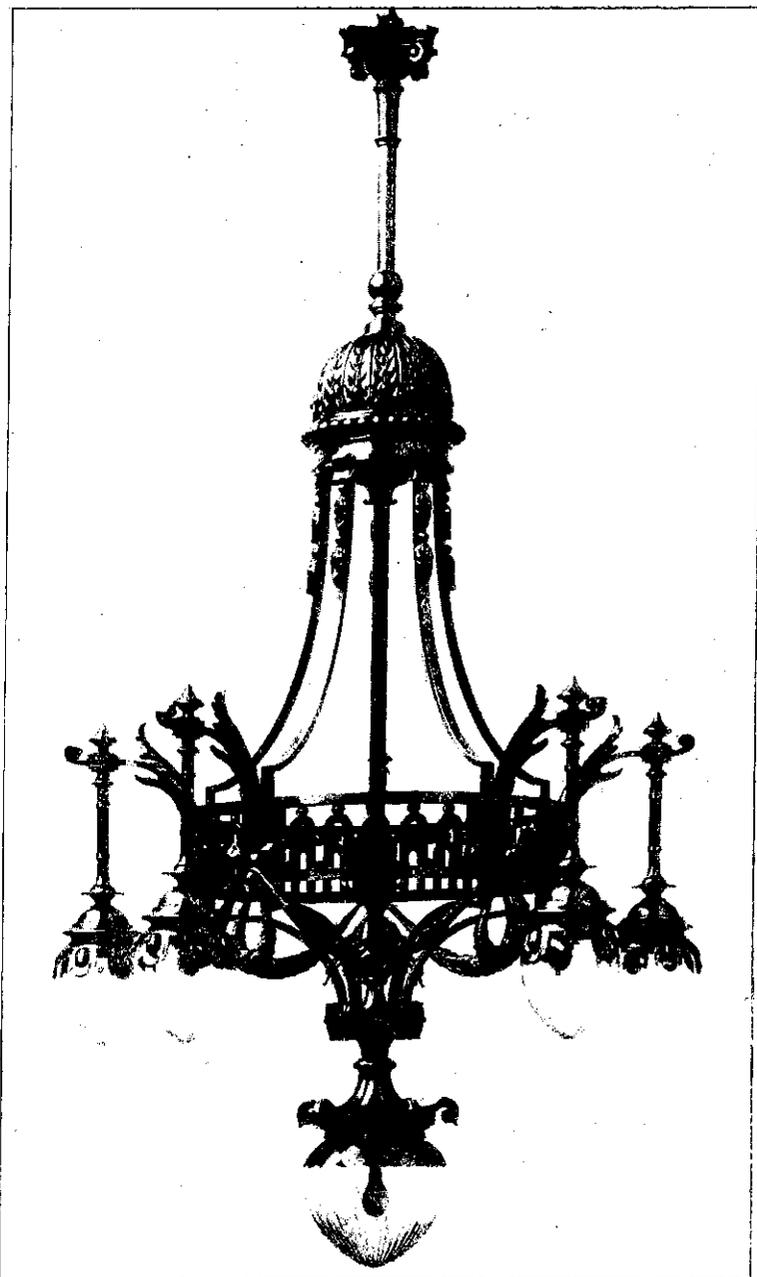
La Chambre syndicale des Propriétés immobilières de la Ville de Lyon rappelle que le XVII<sup>e</sup> Congrès national de la Propriété bâtie aura lieu cette année à Paris, du 5 au 8 mai prochain, sous la présidence de M. Touron, sénateur, avec le concours de diverses personnalités qui illustrèrent nos Congrès antérieurs :

M. Duguit, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux ; M. Guillaud, professeur à la Faculté de droit de Caen ; M. Legrand, ancien président de la Chambre de commerce de Paris ; M. Jules Roche, ancien ministre ; M. Paul Beauregard, député.

Les diverses questions inscrites à l'ordre du jour de ce Congrès présentent un vif intérêt. Nous citerons notamment :

Rapports des propriétaires avec les locataires, baux commerciaux. — De l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Instabilité du droit de propriété foncière, donations, partages, transcriptions. — Crédit hypothécaire, purge et régime des hypothèques légales et judiciaires. — Les plus values immobilières. — L'impôt sur le revenu. — L'évaluation des immeu-

### SALON DE LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS



C. BERLIE & C<sup>ie</sup>. — *Lustre Louis XVI*  
du Vestibule d'honneur de la Mairie du VII<sup>e</sup> arrondissement.

bles pour le paiement des droits de mutation à titre gratuit. — Les polices d'assurances contre l'incendie ; résultats obtenus et à obtenir ; assurances diverses. — Banques de propriétaires et établissements de crédit mutuel des propriétaires. — La concurrence du petit commerce pour les grands magasins et ses conséquences concernant la location des immeubles. — Les causes du renchérissement de la construction. — Les lotissements dans la banlieue des grandes villes et les plans d'extension des villes ; les jardins ouvriers. — Les habitations à bon marché et les améliorations à apporter dans l'Administration de l'Assistance publique. — La responsabilité de l'Etat et des communes en cas de troubles et d'émeutes.

Le Congrès est ouvert non seulement aux propriétaires appartenant aux différentes Chambres syndicales affiliées à l'Union de la Propriété bâtie de France ou qui désireraient faire partie de ces Associations, mais encore à tous ceux que leur situation, leurs fonctions, leurs occupations dirigent vers l'étude de cette branche de la fortune publique qu'est la propriété.

La cotisation est de 10 francs. Elle donne droit à la publication de tous les travaux du Congrès.

Les membres de la famille d'un congressiste peuvent s'inscrire comme « assistants » moyennant une cotisation de 5 fr.

Enfin, les membres « adhérents » et les membres « assistants » bénéficieront d'une réduction de 50 % à l'aller et au retour sur le prix des billets de chemin de fer. Ces billets demi-tarif seront valables du 25 avril au 10 mai inclus pour l'aller et du 30 avril au 15 mai inclus pour le retour.

Pour s'inscrire et pour tous autres renseignements, s'adresser à la Chambre syndicale des Propriétés immobilières, 72, rue Pierre-Corneille.

## LE PALAIS DE L'AUTOMOBILE

La ville de Lyon possède depuis quelques jours, et jusqu'au 6 courant, un Salon de l'automobile ; et, comme la ville de Lyon ne possède aucun hall ou palais se prêtant à des exhibitions de ce genre, les organisateurs de ces manifestations, qui, en mainte autre ville, trouvent à se loger, sont obligés ici de recourir à des constructions éphémères. Celle qui encombre le cours du Midi est agrémentée d'une porte monumentale que l'architecte, M. Schaeffer, a dessinée avec un goût remarquable ; M. Gabriel Place, l'entrepreneur, a fait preuve d'une compétence et d'une ponctualité qui méritent tous les éloges. L'installation sanitaire a été faite avec luxe et confort par la maison Gautier. Les revêtements du pavillon de la musique, du buffet et des lavabos ont été exécutés par la maison Jozz avec un goût très sûr. La décoration électrique a été faite d'une façon tout à fait remarquable par les maisons Loras et Streiff-Juliéron.

## LE SALON

DE LA

### SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS

#### L'ARCHITECTURE ET LES ARTS DÉCORATIFS

Nous donnons dans ce numéro, en simili-gravure, la partie centrale de l'élévation principale du concours de M. Michel ROUX-SPITZ : *Une Ecole supérieure des Beaux-Arts*. Le fragment reproduit donnera à nos lecteurs une impression plus complète et plus heureuse que ne le ferait une longue analyse de ce travail, dont le rendu est aussi intéressant et aussi captivant que les détails en sont étudiés et réussis, que le plan en est judicieux et l'ordonnance heureuse. Le plan même n'est représenté à notre Salon que par une photographie réduite et il n'est pas douteux que ce qui retient surtout ici les visiteurs, ce sont les colorations automnales et la facture magnifique de ce châssis dans lequel toutes les qualités bien connues d'aquarelliste de notre jeune confrère se déploient sans excès mais en pleine liberté. C'est l'avantage de ces concours d'Ecole, de laisser aux concurrents leur imagination et leurs désirs envelopper la trame d'un programme des richesses de toute l'ornementation classique que leur ont acquises leurs recherches et leurs études. Si pratiquement une telle con-

ception est si éloignée de la réalité qu'elle est financièrement, presque irréalisable, elle est la concrétion matérialisée d'un rêve délicieux dans lequel se sont mêlés intimement l'art de Rome et d'Athènes et celui des Médicis, les audaces de la construction de nos ingénieurs modernes et la sagesse antique. Ces beaux arbres d'une vigueur italienne, ces statues mêlées harmonieusement aux lauriers et aux pins sont évocateurs des jardins de féeries et l'enchantement qu'on en éprouve est d'une qualité d'art vraiment exquise.

Le même charme aussi se retrouve dans l'envoi de M. Laurent-Eugène LAMBERT. La *Clôture d'un groupe d'ascenseurs* (882) qui a valu, l'an dernier, à son auteur la grande médaille du prix Godebœuf. Les ascenseurs sont d'une création plutôt très récente et nous sommes charmé de voir que M. Lambert a pris souci de traiter ces grilles dans un esprit tout moderne, sans s'embarasser à l'excès des formules de nos vieux maîtres, quelque révérence qu'il leur faille témoigner. Nous savons que le *Bulletin du Syndicat des Architectes du Rhône* doit, dans son prochain numéro, consacrer une de ses planches hors-texte à la reproduction de ce beau châssis. La *Construction Lyonnaise* s'en serait heureuse d'en donner aussi une reproduction, car il vaut mieux voir de pareilles œuvres que d'en lire un éloge toujours incomplet. Nous espérons que M. Lambert voudra bien nous y autoriser.

Avant de quitter l'Architecture, nous devons mentionner les grands ensembles de décoration et d'ameublement exposés par MM. MAJORELLE et par MM. MOREL, CHARVET et CHANUT.

Les premiers ont envoyé une salle à manger traitée dans ce modern-style dont on peut dire qu'ils sont presque les créateurs, dont ils ont été au moins, pour beaucoup, les initiateurs. Le charme de cet ensemble est d'avoir été composé pour une salle à manger d'une forme très spéciale et qui fait valoir l'ameublement d'une façon remarquable. La cheminée, qui est au fond de la pièce, dans un renfoncement à plafond plus bas, comme dans une niche, est couronnée d'un trumeau en vitraux de verres translucides, et le rétrécissement de la cheminée est aussi fait de plaques de pâte de verre qu'on pourrait éclairer par derrière. Ces matières sont d'un prix très élevé et sont à peine industrialisées. Elles sont néanmoins plus commercialement abordables que naguère, où une petite figurine de Tanagra faite de ces pâtes cristallines et presque opaques valait 120 francs, au dernier carat... Les meubles, d'acajou naturel, sont ornés d'algues marines qui en composent tout le décor. Les bronzes sont peu nombreux, mais très beaux et très bien venus.

M. Chanut, qui a réalisé le cabinet de médecin qui est dans le fond de la Salle d'Architecture, s'est aussi servi d'acajou comme bois de son ameublement. C'est un acajou verni, d'un brillant merveilleux qu'accompagnent des bronzes importants patinés de vert. Les pièces les plus heureuses de cet ensemble nous semblent être la bibliothèque, le canapé et le lustre, ce dernier d'une simplicité extrêmement heureuse. La caractéristique de ces meubles est la solidité qui paraît parfois même un peu pesante. J'oserai dire qu'ils doivent être immeubles par destination, vu leur poids. Il y a sur la table de travail une lampe portative qu'on ne doit mouvoir qu'à l'aide de poulies et de treuils ; l'encrier est d'une masse redoutable. Par contre la cheminée, sculptée en bas relief par M. Félix Dumas est très réussie et mérite les plus vifs

éloges. Les décorations peintes ou sculptées dans le reste de la pièce, faites de motifs égyptiens, d'une tendance directoire, étonnent un peu. Mais on ne saurait trop reconnaître la haute conscience artistique de toute cette intéressante création qui laissera dans le souvenir des visiteurs du salon une impression durable d'originalité et d'effort pour sortir de l'ornière, de la routine et du déjà vu.

Dans la salle plus spécialement réservée à l'Art décoratif, M. GUILLERMIN expose un *Relevé des peintures de l'ancienne église de Saint-Chef* et un projet de décoration qui doit avoir été établi pour la continuation de cette décoration. Certaine

ces décorations, M. Guillermin a fort judicieusement groupé les figures dans le même esprit, avec les symboles des Évangélistes et des banderoles se disposent élégamment dans un style qui, pour être dans le goût roman, n'en est pas moins d'un dessin très étudié, très pur et très savant.

Dans cette même section d'Art décoratif, nous remarquons les beaux lustres qu'expose la maison BERLIE, notamment un lustre applique d'art moderne, composé de branches de maronniers, qui est au-dessus de la porte d'entrée de la salle (897), le *Lustre de salle à manger de style Renaissance* (848), et surtout le grand *Lustre Louis XVI destiné à la Mairie du*

## SALON DE LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DES BEAUX-ARTS



MICHEL ROUX-SPITZ, — Une Ecole supérieure des Beaux-Arts.

chapelle du transept de Saint-Chef contient des fresques que M. Marcel Raymond tient au nombre des plus précieuses que nous possédions pour l'histoire de l'art français. « On remarque dans ces fresques, dit-il, une admirable entente de la composition. On sent qu'on est en présence d'écoles qui depuis longtemps décorent les vastes murailles des basiliques et ont dû résoudre le problème des grandes ordonnances.

Dans les parties inférieures, ce sont des figures isolées, composant une espèce de frise : au centre, dans la partie principale, les figures se groupent, se resserrent, forment une masse puissante et, dans le haut, un groupe plus petit sert de couronnement. Il est difficile de diviser plus habilement les espaces sans monotonie et sans confusion. » Dans l'aquarelle, du très habile et très sympathique artiste qu'est M. Guillermin, nous voyons une grande paroi où trône un Christ en Majesté environné des symboles des Évangélistes. En dessous de lui, deux par deux, des anges tiennent une banderole horizontale avec l'inscription : *O Jesu, dulcis tu nobis!* et d'autres versets pieux. Dans l'autre partie, qui est, comme nous avons dit, à ce que nous croyons du moins, une continuation de

*VII<sup>e</sup> arrondissement*, dont nous donnons ici une photographie. Ce qui fait, en dehors du mérite de la composition si remarquable de ces pièces, leur valeur d'art, c'est la beauté et la perfection de leur travail. Les angles, les arêtes sont d'une pureté de diamant, la précision de l'ajustage est incomparable, et rien n'est plus beau que les guirlandes, les acantes et les moindres fleurons de ces bronzes solides.

Les arts du feu sont représentés au Salon par de nombreux envois qui n'ont pas toujours un intérêt capital. Les grès flammés ont cependant à leur actif les productions chaque année plus parfaites de M. Max CLAUDET, de Salins. Il excelle surtout dans les bleus vert-de-grisés qui sont d'une nuance si délicate et si fine qu'on ne se lasse pas de les contempler.

Les arts du tissu ont la grande vitrine de la maison SCHULTZ pour se faire admirer, car les modèles qu'on y voit sont parmi les plus beaux spécimens de soierie et d'étoffes lyonnaises. On y remarquera surtout ces étoffes nouvelles à couleurs heurtées, de tons crus et violents et pourtant d'un assemblage heureux et gai. On remarquera aussi le très beau velours

coq de roche dont les belles et larges floraisons s'enlèvent sur un fond de taffetas broché d'or.

Ce sont les arts du tissu qui représentent le plus abondamment et le mieux les travaux de nos grands cours de dessin industriel de l'Enseignement professionnel du Rhône, notamment les broderies blanches, points de Venise, filets brodés, fils tirés, point de Milan, irlande et point d'Alençon, qui nous montrent les surprenants résultats qu'on y a obtenus. Par contre les broderies polychromes nous semblent en moins bonne posture que l'an dernier. L'absence de M. Repelin laisse un grand vide, et, si l'influence du maître se retrouve chez maints et maintes de ses élèves, on ne sent plus, semble-t-il, son artistique originalité, sa savante direction. Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement dire un mot de chacune des seules œuvres, de cuir estampé et d'étain repoussé, de bois pyrogravé. Retenons le nom d'une artiste d'un talent exquis : M<sup>lle</sup> EGLI, dont nous ne nous lassons pas d'admirer l'habile et séduisante peinture sur velours où sont représentés des citrons et des primevères mauves. La facture puissante et savante sert admirablement l'artiste qui a su l'imaginer.

Dans cette trop rapide visite, nous avons omis bien des œuvres qui au passage nous ont charmé et séduit, bien des compositions attirantes, qu'elles soient réalisées en fer, comme la porte de M. Emile ROBERT (983), en émail et en matières précieuses, comme les objets de la vitrine de M. PRIAULT, en velours métallisé, comme le coussin de M<sup>me</sup> PARRAUD-GARCIN, bien des œuvres dont le souvenir restera dans notre esprit, affaibli sans doute et s'éteignant, mais agréable et doux, comme celui de ces visites pleines d'attrait et de plaisir que nous avons faites au Salon à l'intention de nos amis de la *Construction Lyonnaise*.  
F. FRANÇON

## RÉCOMPENSES

### MÉDAILLE DU SALON

Le 17 mars, a eu lieu le scrutin pour la médaille du Salon de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts. Il y a eu deux tours de scrutin.

Au premier, ont obtenu : M. Jung, 51 voix ; M. Ridet, 36 ; Mlle Bouillier 25 ; voix diverses, 6.

Le second tour a donné les résultats suivants : M. Jung, 71 voix ; M. Ridet, 36 ; Mlle Bouillier, 5.

En conséquence, M. JUNG obtient la médaille du Salon pour 1913.

### RÉCOMPENSES DÉCERNÉES PAR LE JURY

Peinture. — *Premières médailles* : Mme BARBAUD-KOCH et M. VILLON. — *Deuxièmes médailles* : MM. BOURDON, JULIEN, HUGRET, VINCENT, Mlle DUITTOZ et Mme JANNOT-PINET. — *Troisièmes médailles* : M. ANGÉNIOL, Mlle TOLLET, Mlle TURREL, M. BÉPI-MARTIN, Mlle PLANTEY, M. SEITTE, Mlle BOYER et Mlle RAILLON. — *Mentions honorables* : MM. FONTAINE, COURONEAU, Mlle GINDRE, M. SERVAN, Mme CORDIER-SOLLY, M. MONTANDON, Mlle FERROUD, Miss ADAMS, M. POMMEY, Mme EGLÈNE-SURIEUX, Mlle FARJOT et Mlle CLAUDE.

Sculpture. — *Troisième médaille* : M. SEVE. — *Mentions honorables* : M. CAMBRILLAT, Mlle de ROTON.

Architecture. — *Première médaille* : M. HEINZELMANN. — *Deuxième médaille* : M. MARIN. — *Troisièmes médailles* : MM. PORTE et MAZEIRAT. — *Rappels de mentions honorables* : MM. RIBOLLET et MALLET. — *Mention honorable* : M. DESVIGNES.

Arts décoratifs. — *Diplôme des arts décoratifs* : M. Emile ROBERT et MM. SCHULZ et Cie. — *Mentions honorables* : MM. CARRIÈRE, SILVESTRE, KRASS, RUMÈBE et CHANUT et DUMAS.

### BOURSE DE VOYAGE

Les Jurys et la Commission municipale spéciale ont décerné la bourse de voyage de 1.000 francs créée cette année en faveur d'un artiste méritant, dont elle favorisera les travaux, à M. MILLION, l'excellent paysagiste. M. Million a été désigné par 26 voix sur 30 votants.

## TRAVAUX DE LA RÉGION

### PROJETÉS

#### OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

ALLIER. — La commune de *Ronnet* a chargé M. Chassignol, architecte à Moulins, de la construction d'un mur de clôture et drainage du cimetière. Montant des travaux : 5.500 francs.

ARDÈCHE. — La ville du *Teil* a projeté la construction d'un pont sur le Rhône.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — On annonce la mise en adjudication prochaine, à *Marseille*, des groupes scolaires suivants : école maternelle, rue Pommier et boulevard National, dix lots, 85.000 francs ; groupe scolaire du boulevard Vivaux, dix lots, 130.000 francs ; groupe scolaire du boulevard Fenouil, Estaque-gare, onze lots, 220.000 francs, et groupe scolaire du quartier de la Timoue, onze lots, 170.000 francs.

DOUBS. — Des travaux, s'élevant à 1.500 francs, vont être entrepris à *Sainte-Suzanne* pour l'installation d'un bureau de poste, sous la direction de M. Surcou, architecte à Montbéliard. — M. Valter, architecte à Montbéliard, a établi le projet d'adduction d'eau potable au hameau de la Guinguette, commune de *Beutal*, comprenant : réfection de conduites, construction de bassins, lavoirs et abreuvoirs. 1<sup>er</sup> lot, terrassements : 1.593 fr. 11, cautionnement 50 francs ; 2<sup>e</sup> lot, maçonnerie, charpente, couverture, etc. : 2.801 fr. 10, cautionnement 90 francs ; 3<sup>e</sup> lot, canalisations : 4.308 fr. 39, cautionnement 150 francs. — M. Bossard, architecte à Belfort, a été chargé du projet d'adduction d'eau potable à *Audincourt*. 1<sup>er</sup> lot, établissement d'un puits : 8.450 francs, cautionnement 750 francs ; 2<sup>e</sup> lot, usine élévatoire : 2.830 francs, cautionnement 300 francs ; 3<sup>e</sup> lot, canalisations : 8.300, cautionnement 600 francs.

DRÔME. — La ville de *Valence* va faire procéder aux travaux suivants : aménagement du parc Jouvet : 16.000 fr. ; installation d'une canalisation pour le tout à l'égout des nouveaux casernes du séminaire : 14.000 francs.

HAUTE-LOIRE. — La ville du *Puy* affecte un crédit de 750.000 francs à la construction d'un hôtel des postes et projette les travaux suivants : construction sur le Dolaizon du pont Bertrand, qui mettrait en communication les avenues de Vals et de Taulhac ; assainissement du quartier des Carmes et création de rampes d'accès vers la place Saint-Barthélemy et la rue des Tanneries ; dépense prévue : 250.000 fr. ; des recherches seront effectuées pour adduction des eaux de Vourzac ; un projet de 47.000 francs est voté pour la construction d'un étage à l'ancien musée et divers travaux de consolidation.

ISÈRE. — Le Conseil municipal de *Vienne* a décidé de faire exécuter au collège des travaux d'aménagement qui seront confiés aux entrepreneurs adjudicataires, et a autorisé le maire à traiter de gré à gré avec la maison qui fera les conditions les plus avantageuses pour la fourniture du mobilier scolaire. — Une adjudication restreinte doit avoir lieu à *Pont-en-Royans* pour la construction de water-closets.

JURA. — La ville de *Morez* a fait établir un projet de construction d'un réseau d'égouts par MM. Bonnefoy, conducteur des ponts et chaussées ; Chauvin et Lacroix, agents voyers du service vicinal à Morez.

RHÔNE. — M. Bourgey, agent voyer, a établi, pour la

commune de *Saint-Symphorien-sur-Coise*, des projets d'agrandissement du cimetière : 17.850 francs, et d'établissement de canaux : 9.000 francs. — Une somme de 381.900 francs est inscrite au budget de la ville de *Tarare*, pour l'établissement d'égouts et canalisations : 381.000 francs.

SAÔNE-ET-LOIRE. — La commune de *Matour* a fait approuver un devis de 23.000 francs pour la construction d'un chemin vicinal ordinaire. — Une somme de 38.500 francs est affectée à *Cussy-en-Morvan* à la construction d'un chemin vicinal ordinaire. — A *Thil-sur-Arroux*, des améliorations à l'école de filles, s'élevant à 4.500 francs, vont être exécutées sous la direction de M. Pinard, architecte à *Etang-sur-Arroux*. — Une somme de 3.500 francs est affectée par la commune de *Charnay-lès-Mâcon* à la construction de chemins vicinaux ordinaires.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Titularisation de professeurs aux écoles municipales de dessin.

Par arrêté préfectoral en date du 11 mars 1913, MM. BEAUSIER (Emile), DUBUISSON (Louis) et PARIILLON (Jean-Baptiste), professeurs, à titre d'essai, aux Ecoles municipales de dessin, ont été titularisés dans leurs fonctions.

### Bureau du Syndicat des Architectes du Rhône.

Dans sa séance du 18 mars dernier, le Syndicat des Architectes du Rhône, dont le siège est rue Confort, 24, à Lyon, a constitué de la façon suivante son bureau pour l'exercice 1913-1914 : *Président*, M. X. THOUBILLON ; *vice-présidents*, MM. P. MARTINON et Louis MICHEL ; *secrétaire général*, M. H. LACROIX ; *secrétaire adjoint*, M. V. BONNETIN ; *trésorier*, M. A. PÉRONNOT ; *archiviste*, M. Pascal BAILLY.

### École régionale d'architecture.

Dans la séance du jugement du concours de *géométrie descriptive*, le Jury de Paris a décerné les récompenses suivantes aux élèves de l'École régionale d'architecture de Lyon : *mention* à MM. LÉPINE, SANLAVILLE et THOMAS. — *Statique et résistance des matériaux* : *mention* à MM. DUTTOZ, LÉPINE et THOMAS.

### Écoles Nationales d'arts et métiers.

Le programme des conditions à remplir et des connaissances exigées pour l'admission, en 1913, des candidats aux Ecoles nationales d'arts et métiers, est déposé à la préfecture, 2<sup>e</sup> division, 3<sup>e</sup> bureau, où les intéressés pourront le consulter.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai prochain, dernier délai.

### Distinctions honorifiques.

Ont été promus *officiers de l'Instruction publique* : MM. CHABROL (Régis-Benoit), contrôleur à la Voirie municipale de Lyon, vice-président de l'Association générale des anciens élèves des écoles primaires publiques ; JAUBERT (Paul), architecte, professeur de dessin aux cours municipaux de Marseille ; VOLPELIER (Albert-Jean-Marie-Napoléon), géomètre, membre du Conseil général du Rhône, à Lyon.

Ont été nommés *officiers d'Académie* : MM. ACCARD (Gaston), sculpteur à Dijon ; ALLINGES (Marius-Charles-Elie), architecte à Nice ; BARDI (Henri), sculpteur-marbrier à Nice ; DURIX (Claude-Marie), sculpteur marbrier à Lyon ; GABORIT (Léon), artiste peintre à Lyon ; GRANGE (Claude-Emmanuel, dit Antonin), architecte expert à Saint-Etienne ; GUÉRIN (Barthélemy-Claude), architecte à Lyon ; HEINZELMANN (Jean), architecte à Lyon, lauréat de l'Institut ; MAJOLA (Joseph-Louis), peintre décorateur, homme de lettres à Saint-Etienne ; MONNIER (François), architecte, conseiller municipal de Dagneux (Ain).

### Vente de Terrain pour construction.

A vendre, à Lyon, rue Cronstadt, 15 bis, 320 à 400 mètres carrés de terrain, très bien situé et dans de bonnes condi-

tions, pour une maison de rapport ou pour usine. S'adresser, pour tous renseignements, à l'étude de M<sup>e</sup> d'Aubarède, notaire, rue de la République, 81, à Lyon.

### Lyon-Exposition.

Nous apprenons l'apparition prochaine d'un nouveau journal, *Lyon Exposition*, spécialement destiné à renseigner le public sur toutes les questions relatives à la future exposition projetée dans notre ville en 1914.

Éditée sur papier de luxe, illustrée de nombreux clichés dans le texte, *Lyon Exposition* sera mis en vente à Lyon et dans toute la région, au prix de 0 fr. 15 le numéro, à dater du dimanche 6 avril prochain.

Nous souhaitons bonne chance à notre nouveau confrère, que nous croyons appelé au plus grand succès, en raison des services qu'il est susceptible de rendre aux futurs exposants de 1914.

## COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

	28 Mars 1913	DROIT D'ACCISE EN SUS les 100 kil
Cuivre en lingots allié	195 »	200 »
— en plaques rouge	235 »	240 »
— — — jaune	205 »	210 »
étain Banca en lingots	590 »	595 »
— Billiton et droits en lingots	585 »	590 »
Plomb doux 1 <sup>re</sup> fusion en saumons	48 50	49 50
— œuvre : tuyaux et feuilles	55 50	56 50
Zinc retordu 2 <sup>e</sup> fusion	64 »	65 »
— lamine en feuilles. Vieille montagne	84 50	85 50
— — — Autres marques	83 50	84 50
Nickel brut pour fonderie	530 »	» »
— lamine	700 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	265 »	» »
— lamine	570 »	» »
Fer lamine 1 <sup>re</sup> classe	24 »	24 50
Fer à double T. A. O.	23 50	24 »
Tôle ordinaire 3 millimètres et plus	26,50	27 »

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 14 au 31 mars 1913

- Rue de Créqui, 74.* Maison. Propr., M. Isaac, y demeurant. Arch., M. Géry, rue de Bonnel, 20.
- Rue de Créqui, 301.* Maison. Propr., M. Chandioux, rue du Général-de-Miribel, 6-14. Arch., M. Bruyas, quai de Retz, 18.
- Rue de Créqui, 303.* Maison. Propr., M. Marti, rue Jean-Carriès, 5. Arch., M. Bruyas, quai de Retz, 18.
- Rue du Général-André.* Maison. Propr., M. Etcheverry, rue Valeusaut, 21. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Rue du Général-André.* Maison. Propr., M. Bouchet, chemin des Colattes, 119. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Chemin Saint-Gervais, angle du chemin Saint-Romain.* Maison. Propr., MM. Boulaye et Loubaud, y demeurant. Arch., M. Sibilat, rue Molère, 9.
- Rue Charlet, Annexe.* Prop., MM. Seguin et Cie, y demeurant. Entrep., M. Taury, rue Tronchet, 9.
- Rue Félix-Jacquier, 33.* Maison. Propr., M. Lanquetin, rue Octavio-Mey, 2. Entrepr., MM. Hugonnot et Amouroux, rue du Bœuf, 32.
- Rue de la Méditerranée, 3.* Annexe. Prop., MM. A. Gendron et Cie, rue Dombasle, 45, Paris. Arch., M. Michel, rue des Prêtres, 4.
- Impasse Saint-Victorien.* Annexe à l'usine. Propr., M. Lafont, grande rue de Moulinsur, 150. Arch., M. Cadet, rue Ney, 75.
- Boulevard Pinel, 41.* Maison. Propr., M. Rousset, grande rue de la Guillotière, 237.
- Chemin de Gerland, 36.* Maison. Propr., M. Delange, boulevard Pommerol, 49.
- Passage Sibille-Bergeon, 24.* Maison. Propr., M. Muller, place de la Croix-Rousse, 3.
- Passage Sibille-Bergeon, 24.* Maison. Propr., M. Charpenet, rue François-Dauphin, 5.
- Boulevard Mon-golfer.* Maison. Propr., M. Sspanet. Arch. M. Thoubillon, rue Pierre-Corneille, 119.
- Chemin de Bellevue.* Villa. Propr., M. Ferrière, rue Tupin, 29. Arch., M. Flahaut, rue de Bonnel, 21.
- Impasse Garibaldi.* Atelier. Propr., M. Genet, rue Bugeaud, 34. Arch., M. Nevière, rue Saint-Antoine, 86.

*Ruedes Asperges, 82.* Usine. Propr., M. Tavernaud, rue de l'Université, 55. Entrepr., M. Chaboud, rue des Asperges, 68.

*Chemin du Béal, 1.* Maison. Propr., M. e Vigot, y demeurant. Entrepr., M. Vérollet, rue de la Pyramide, 16.

*Rue Louis.* Atelier et hangar. Propr., M. Michel, rue Louise, 3. Arch., M. Hamm, rue Cornavent, 47, à Villeurbanne.

*Rue des Girondins, 20.* Maison. Propr., M. Lérita, y demeurant.

*Chemin de Grange-Rouge, 40.* Maisons. Propr., Mme veuve Chevallier, chemin de Villou, 25.

## RÉSULTATS D'ADJUDICATION

**Rhône.** — 3 mars. — *Sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône.* — Travaux sur chemins vicinaux. — 1<sup>er</sup> lot. Chemin de grande communication n° 4 bis, de la Saône à la Loire. Construction de trottoirs avec rigoles dans le bourg de Cercie. Montant, 4.500 fr. Soumissionnaires : MM. Sirieix, prix du devis. — Guillaud, 3 p. 100. — Mourieras, 6 p. 100. — Adjud., M. Marchand, à Cercie, 7 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin d'intérêt commun n° 14, de Ranchal à Charlieu. Rectification sur le territoire de Thel de la partie comprise entre le chemin vicinal ordinaire n° 2 et la maison Accary (Jean-Marie), sur 340 mètres. Montant, 5.830 fr. — Pas de soumissionnaire.

**Rhône.** — 11 mars. — *Mairie de Lyon.* — Concours. Installation de la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement dans l'immeuble de la rue de Seze. Fourniture du mobilier des bureaux. Adjud., M. Baptiste Cavard, 19, rue du Commandant-Faurax, au prix de 12.213 fr. 80.

**Rhône.** — 26 mars. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un égout sous le chemin vicinal ordinaire n° 4, de la Demi-Lune entre la place de Trion et le chemin des Grandes-Terres. Montant, 21.698 fr. 75. Soumissionnaires : M. Canque, prix du devis. — MM. Chaboud, 1,50 p. 100 — Vedrine, 6,25 p. 100 — Foraz, 7 p. 100 — Société l'« Abeille Laborieuse », 10 p. 100. — Lebanc, 12 p. 100. — Adjud., M. Guillaumot, 14 p. 100 de rabais.

**Ain.** — 23 février. — *Mairie de Châtenay.* — Réparations des bâtiments communaux. Montant, 12.183 fr. Soumissionnaires : M. Paquelet, prix du devis — M. Catinaud, 1 p. 100. — Adjud., M. Eusebe, à Chalamont, 1,50 p. 100 de rabais.

**Côte-d'Or.** — 15 février. — *Sous-préfecture de Beaune.* — Blanot. Rectification et élargissement du chemin vicinal ordinaire n° 1, entre le chemin vicinal ordinaire n° 7 et la limite de Saône-et-Loire. Montant, 23.000 fr. Soumissionnaires : MM. J. Léoni, J.-M. Sanguenard, 15 p. 100. — Adjud., M. Louis Rigaud, à Rully (Saône-et-Loire), prix du devis.

**Drôme.** — 16 février. — *Mairie de Saint-Jean-en-Royans.* — Agrandissement du cimetière. Montant, 6.750 fr. Soumissionnaires : MM. L. Lambertin, 3,50 p. 100. — B. Terrasse, 3 p. 100. — Adjud., M. Paul Fagot, 11 p. 100 de rabais.

**Drôme.** — 4 février. — *Mairie de Romans.* — Construction et aménagement d'écoles. — 1<sup>er</sup> lot. Ecole primaire supérieure de jeunes filles. Montant, 46.000 fr. Adjud., MM. Barbe frères, à Valence, 13 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Ecole de jeunes filles et école-maternelle à Saint-Just. Montant, 34.352 fr. 28. Adjud., M. Guerre, à Bourg-de-Péage, 6 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Ecole maternelle de Mouthorel. Montant, 27.000 fr. Adjud., M. Molinari, à Romans, 5 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Ecole mixte du faubourg Clérieux. Montant, 18.121 fr. 46. Adjud., M. Michal, à Romans, 6,10 p. 100 de rabais.

**Gard.** — 16 février. — *Mairie de Codolet.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Construction d'une cabine téléphonique. Terrassements, maçonnerie ordinaire, maçonnerie de briques, maçonnerie de pierre de taille, enduits, dallage, menuiserie, serrurerie, peinture, zinguerie, vitrerie. Montant, 998 fr. Soumissionnaires : M. T. Rovellot, prix du devis. — M. P. Ladet, 8 p. 100. — Adjud., M. Marius Bourguet, à Rognonas (Bouches-du-Rhône), 12 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Restauration de la mairie. Démolitions, maçonnerie ordinaire, enduits, menuiserie, serrurerie, voûtes, peinture, couverture et vitrerie. Montant, 3.085 fr. Soumissionnaire : M. P. Ladet, 9 p. 100. — Adjud., M. Marius Bourguet, 15 p. 100 de rabais. — 3<sup>e</sup> lot. Restauration du presbytère. Démolitions, terrassements, maçonnerie de briques, dallage, enduits, voûtes, couvertures. Montant, 1.895 fr. 50. Soumissionnaires : MM. G. Basset, 2 p. 100. — Gauthier, 4,50 p. 100. — P. Ladet, 10 p. 100. — Adjud., M. Marius Bourguet, 21 p. 100 de rabais.

**Isère.** — 23 février. — *Mairie de Chichiliane.* — Travaux sur chemins vicinaux ordinaires. Chemin n° 2, de Richardière. Construction entre le col du Tracol et le chemin vicinal ordinaire n° 5. Montant, 44.100 fr. Soumissionnaire : M. Rossi, 5 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Dumas, chemin des Bergers, à Grenoble, prix du devis.

**Jura.** — 13 février. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1<sup>er</sup> lot. Grusse. Adduction de la source de Veramboz et construction de fontaines. Montant, 19.046 fr. Soumissionnaires : MM. J. Mouratille, 3 p. 100. — G. Lhéritier, 5 p. 100 d'augmentation. — M. Maurice Tonetti, prix du devis. — M. A. Odoboz, 8 p. 100. — Adjud., M. Mathieu Sabaterie, à Châlons-sur-Marne (Marne), 12 p. 100 de rabais. — 2<sup>e</sup> lot. Montfleur. Construction d'un bureau de poste. Montant, 13.590 fr. Soumissionnaires : MM. Justin Renaud, 4 p. 100. — J. Perrier, 7 p. 100. — Adjud., M. Etienne Héritier, à Montfleur, 7 p. 100 de rabais après tirage au sort. — 3<sup>e</sup> lot. Cognac. Construction d'une salle de mairie. Montant, 3.177 fr. 47. Soumissionnaires : MM. A. Deroche, 5 p. 100. — J. Renaud, 8 p. 100. — Adjud., M. Jean Dealberto, à Clairvaux, 12 p. 100 de rabais. — 4<sup>e</sup> lot. Cognac. Construction d'un lavoir. Montant, 4.740 fr. 94. Soumissionnaire : M. J. Dealberto, 1 p. 100. — Adjud., M. Auguste Deroche, à Clairvaux, 11 p. 100 de rabais.

**Loire.** — 13 février. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Service du génie. Travaux à effectuer dans la chéfferie de Saint-Etienne pour l'entretien des bâtiments militaires de la place de Saint-Etienne, pendant les années 1913 à 1915 incluse. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, ciment, asphalage, pavages, carrelages, dallages, empièvements, ouvrages en béton armé, vidanges. Montant annuel, 10.000 fr. Soumissionnaires : MM. Chaumeix, 5 p. 100. — Saugere, 7 p. 100. — Adjud., M. Blanc, 10, rue Pétrus Maussier, à Saint-Etienne, 10 p. 100 de rabais.

**Loire.** — 22 février. — *Mairie de Saint-Etienne.* — Reconstruction du kiosque à musique, place Marengo. Montant, 21.922 fr. 14. Adjud., M. Sauze, 13, rue Ferdinand, à Saint-Etienne, 15 p. 100 de rabais.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Mardi 22 avril, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un égout sous le chemin vicinal ordinaire n° 21, du Moulin-à-Vent à Gerland, entre l'avenue de Saxe prolongée et le chemin des Cuattes, évalués à la somme de 7.701 fr., non compris la somme à valoir pour travaux imprévus. — Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés à l'Office du Travail, Hôtel de la Mutualité, place Raspail, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Dimanche 13 avril, 2 h. — *Mairie de L. Chassigne.* — Construction d'une mairie et d'une école mixte. — 1<sup>er</sup> lot. Construction. Montant, 31.721 fr. 88. Cautionnement, 2.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Mobilier scolaire. Montant, 700 fr. Cautionnement 30 fr. — Les soumissions devront être déposées la veille de l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

**Rhône.** — Mercredi 23 avril, 5 h. — *Mairie de Lyon.* — Installation du chauffage à vapeur à basse pression au Laboratoire municipal, rue Bossuet. Concours public. Montant, 4.800 fr. Cautionnement, 300 fr. — Les plans et cahiers des charges sont déposés à l'Office du Travail, hôtel de la Mutualité, place Raspail, où les intéressés pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. En outre, des plans seront à la disposition des entrepreneurs chez M. Meysson, architecte, 31, quai Gailleton, à Lyon.

**Rhône.** — Lundi 28 avril, 3 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Construction des abattoirs et du marché aux bestiaux de la Mouche. Travaux de ciment, enduits et couvertures. — 1<sup>er</sup> lot. Travaux de ciments et enduits du 1<sup>er</sup> groupe (bâtiments n°s 1 à 8). Montant, 21.100 fr. Cautionnement, 1.050 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Travaux de ciments et enduits du 2<sup>e</sup> groupe (bâtiments n°s 19 à 35). Montant, 23.000 fr. Cautionnement, 1.150 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Travaux de ciments et enduits du 3<sup>e</sup> groupe (bâtiments n°s 36 à 70). Montant, 19.000 fr. Cautionnement, 950 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Couverture des murs de clôture. Montant, 22.000 fr. Cautionnement, 1.100 fr. — Le pli global contenant les pièces nécessaires devra obligatoirement être adressé au maire de Lyon, par la poste, sous pli recommandé, de façon à arriver à l'Hôtel de Ville, au plus tard, le samedi 26 avril 1913, à 5 heures. — Renseignements à l'Office du Travail, hôtel de la Mutualité, place Raspail.

**Allier.** — Dimanche 13 avril, 2 h. — *Mairie de Lezou.* — Construction d'un pont en béton armé et de ses abords, sur la rivière « La Besbre » au lieu dit Moulin Marin. Montant, 19.000 fr. Cautionnement, 600 fr. — Renseignements à la mairie.

**Bouches-du-Rhône.** — Lundi 7 avril, 3 h. — *Mairie de Marseille.* — Construction d'un groupe scolaire au quartier de Pont-de-Vivoux, à Marseille et d'un groupe au boulevard Fenuoil, quartier de l'Estaque-Gare, à Marseille. — Renseignements à la mairie.

**Bouches-du-Rhône.** — Mercredi 9 avril, 3 h. — *Mairie de Marseille.* — Construction d'une école maternelle, rue Pommier, au quartier du boulevard National, à Marseille et d'un groupe scolaire au quartier de la Timone, à Marseille. — Renseignements à la mairie.

**Côte d'Or.** — Samedi 12 avril, 2 h. 1/2. — *Mairie de Dijon.* — Travaux de pavage d'une partie de la place Auguste-Dubois. Montant, 20.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Visa, cinq jours avant l'adjudication, par l'ingénieur voyer de la ville. — Renseignements à la mairie.

**Doubs.** — Jeudi 10 avril, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — 1<sup>er</sup> Audincourt. Adduction d'eau. Auteur du projet, M. Boshard, ingénieur-hydraulicien, 9, avenue de la Gare, Belfort. — 1<sup>er</sup> lot. Puits. Montant, 7.157 fr. 05. Cautionnement, 750 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Usine élévatrice. Montant, 2.342 fr. 40. Cautionnement, 300 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Travaux de canalisations. Montant, 7.429 fr. Cautionnement, 1.600 fr. — 2<sup>e</sup> Beutale. Adduction d'eau pour le hameau de la Guingnette, refecton de conduites, construction de bassins, lavoir et abreuvoir. Auteurs du projet, MM. Walter et Bernard-Thierry, architectes à Montbéliard. — 4<sup>e</sup> lot. Terrassements. Montant, 1.362 fr. 44. Cautionnement, 50 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Maçonnerie, charpente, couverture, ferblanterie, peinture. Montant, 2.394 fr. 03. Cautionnement, 90 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Canalisations. Montant, 3.906 fr. 03. Cautionnement, 150 fr. — 7<sup>e</sup> lot. Charnavillers. Construction d'un bureau de poste avec logement. Montant, 11.470 fr. 47. Cautionnement, 450 fr. Auteurs du projet, M. Eugène Ress, architecte à Montbéliard. — 8<sup>e</sup> lot. Mandeure. Chemin vicinal ordinaire n° 8 de Mandeure à Beaulieu. Construction de la partie comprise entre la rue du Temple et le chemin de grande communication n° 38, sur 341 m. Montant, 3.528 fr. 10. Cautionnement, 100 fr. — Auteurs du projet, le Service vicinal. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par MM. les auteurs des projets. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Gard.** — Dimanche 20 avril. — *Mairie de Mauressargues.* — Adduction d'eau. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements et maçonneries. Montant, 8.277 fr. 24. Cau-

tionnement, 400 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Canalisation. Montant, 2.600 fr. Cautionnement, 130 fr. — Renseignements à la mairie ou au bureau de M. Dombre, architecte, à Alais.

**Gard.** — Dimanche 20 avril. — *Mairie de Saint-Geniès-de-Malgoires.* — Adduction d'eau. 1<sup>er</sup> lot. Montant, 35.000 fr. Cautionnement, 1.500 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Montant, 10.000 fr. 60. Cautionnement, 700 fr. — Renseignements à la mairie et dans le bureau de M. Feline, architecte, à Saint-Geniès.

**Gard.** — Jeudi 17 avril, 10 h. — *Préfecture.* — Canal du Rhône à Cette. Suppression des biefs de Broussan et de Characonnne. Montant, 159.359 fr. 59. A valoir, 20.640 fr. 42. Total, 180.000 fr. Cautionnement provisoire, 2.700 fr., définitif, 5.400 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. Faure, ingénieur en chef, 26 bis, rue Séguier, à Nîmes. — Les soumissions devront parvenir, sous pli recommandé, le 15 avril, à 4 heures du soir. — Renseignements dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division), et de M. Ferriou, ingénieur, 26 bis, rue Séguier, à Nîmes.

**Hautes Alpes.** — Lundi 14 avril. — *Mairie de Briançon.* — Service du génie. Chefferie de Briançon. Construction de la plateforme d'un embranchement de voie ferrée normale reliant la manutention V à la gare de Briançon, le ballastage de cette plateforme, l'empierrement du quai d'embarquement et du chemin d'accès pendant les années 1913 et 1914. Montant, 74.000 fr. — Renseignements à la chefferie du génie, à Briançon.

**Haute-Loire.** — Dimanche 6 avril, 2 h. — *Mairie de Teverec.* — Construction d'un groupe scolaire et des avenues d'accès. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse, maçonnerie, etc. Montant, 39.711 fr. 78. Cautionnement, 2.000 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente. Montant, 36.283 fr. 70. Cautionnement, 1.800 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Couverture, zinguerie. Montant, 9.662 fr. 25. Cautionnement, 500 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Vitrierie, peinture. Montant, 15.471 fr. 2<sup>e</sup>. Cautionnement, 800 fr. — 5<sup>e</sup> lot. Construction des avenues, déblais, caniveaux, maçonneries. Mont., 2.719 fr. 44. Les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> lots seront adjugés ensemble au même entrepreneur. — Visa avant le 2 avril par M. P. Verrier, architecte du département, route de Bellevue, au Puy. — Renseignements dans ses bureaux et à la mairie.

**Haute-Savoie.** — Mardi 22 avril, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Thonon-les-Bains.* — Sciez. Construction de hangars de pompes au chef-lieu, à Filly et Bonnatray. Montant, 5.927 fr. 08. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Buisse, architecte à Thonon-les-Bains, auteur du projet. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Loire.** — Mardi 15 avril, 10 h. — *Mairie de Roanne.* — Construction d'un marché couvert aux bestiaux. — 1<sup>er</sup> lot. Terrasse, maçonneries. Montant, 16.304 fr. 50. Cautionnement, 800 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Plâtrerie et peinture. Montant, 3.883 fr. 47. Cautionnement, 400 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plomberie, zinguerie, fontes. Montant, 9.415 fr. 34. Cautionnement, 500 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Barrière des parcs (serrurerie). Montant, 18.677 fr. 50. Cautionnement, 900 fr. — Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Dimanche 6 avril, 2 h. — *Mairie de la Guiche.* —

Restauration de l'école des garçons, de la mairie et de la salle de justice de paix. Montant, 28.500 fr. Cautionnement, 900 fr. — Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Lundi 7 avril, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Service vicinal. — 1<sup>er</sup> lot. Chemin n° 60 d'intérêt commun de Louhans à Baudrières (Brauges). Construction d'un pont sur le bief de l'Étang du Champ au kilomètre 4.10. Travaux à l'entreprise, 2.785 fr. 30. A valoir, 214 fr. 70. Total, 3.000 fr. Cautionnement, 90 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Chemin n° 3 vicinal ordinaire des Rattes et des Champs à Ramouille (Mouthier-en-Bresse). Rectification : 1<sup>o</sup> de la partie dite « Rampe des Vizerons » sur une longueur de 512 mètres ; 2<sup>o</sup> d'une seconde partie dite « Rampe de Chouillere » sur une longueur de 409 m. 80. Travaux à l'entreprise, 15.549 fr. 19. A valoir, 1.150 fr. 81. Total, 16.700 fr. Cautionnement, 500 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Chemin n° 24 vicinal ordinaire d'Anjou aux Gallands (Sagy). Construction entre le chemin vicinal ordinaire n° 4 et le chemin d'intérêt commun n° 35, sur une longueur de 798 m. 50. Travaux à l'entreprise, 7.730 fr. 48. A valoir, 469 fr. 52. Total, 8.200 fr. Cautionnement, 260 fr. — Les pièces des projets sont déposées à la sous-préfecture où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

**Saône-et-Loire.** — Vendredi 25 avril, 2 h. — *Mairie d'Autun.* — Revêtement en ciment des trottoirs de l'avenue de la Gare. Montant, 34.899 fr. 30. A valoir, 3.489 fr. 93. Total, 38.389 fr. 23. Cautionnement, 1.200 fr. — Visa par l'architecte voyer avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

**Vaucluse.** — Samedi 12 avril, 2 h. — *Préfecture.* — Pose de carreaux rouges et tomettes de Paternes à l'asile d'aliénés de Mont-levergues. Montant, 5.481 fr. 19. — Renseignements à la préfecture et à l'asile d'aliénés.

**Vaucluse.** — Samedi 12 avril, 10 h. 1/2. — *Mairie de Vedène.* — Agrandissement du cimetière. Montant, 3.400 fr. Cautionnement, 120 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Carle, architecte voyer à Sorgue. Les soumissions devront parvenir par lettre recommandée, au maire vingt-quatre heures au moins avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie.

**Vaucluse.** — Dimanche 13 avril, 2 h. — *Mairie de Roussillon.* — Adduction d'eau potable. 1<sup>er</sup> lot. Terrasse et maçonnerie pour la construction d'un réservoir et d'un barrage à travers le torrent du Cavalon. Montant, 4.533 fr. 50. Cautionnement, 250 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Canalisation. Mont., 149.753 fr. 16. Cautionnement, 7.500 fr. — Visa avant le 1<sup>er</sup> avril par M. Schwartz, architecte, 8, rue Galante, à Avignon. — Renseignements à la mairie et chez l'architecte.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. Rey, 4 rue Gentil. 64301

# CHARLES BRAUNSTEIN

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE 28-32

61, Rue de la République — 11, Place Raspail

— LYON —

## CHAUFFAGE CENTRAL (TOUS SYSTÈMES)

VENTILATION, SERVICE D'EAU CHAUDE, BAINS, CUISINES STÉRILISATION  
HYGIÈNE, INSTALLATION COMPLÈTE POUR CLINQUES ET HOPITAUX

# VICTOR DUPRÉ

Rue Tranchet, 69, LYON

## FABRIQUE D'ABAT-JOUR

POSE DE CORDES, FOURNITURE DE LAMES ET BATONS

Réparations à prix très réduits

## VENTE DE STORES

ORDINAIRES ET FANTAISIE

Store vert ordinaire, monté et placé depuis 2 francs le mètre carré

Spécialité de stores coutil monture italienne

## ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE

Prix exceptionnels de Bon Marché

Boite rue de l'Hôtel-de-Ville, 29

## Fournisseurs de la Construction

**Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.**

**A**RDUISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, (tableaux, etc. Entrepôt: J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 56 bis, LYON.

**F**AVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres, Chaux, Ciments tuyaux Gres et Boisseaux. Ardoises. Appareils sanitaires

### Peinture & Plâtrerie

**F**AVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries, chaux, ciments. Ardoises. Appareils sanitaires.

**Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés**

**F**AVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux et plâtres. Entrepôt général des Tuileries. Appareils sanitaires.

### Granits

**A**RCHITECTES, ENTREPRENEURS, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à FAGA et C<sup>o</sup>, 6, rue Nouvelle, Paris (IX<sup>e</sup>), seul concessionnaire des Carrières de Granit Antique de Bourgogne

### Céramique

**P**RODUITS CÉRAMIQUES. PROST FRÈRES, fabricants Jean Claude PROST, succés<sup>r</sup>, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22.

**F**AVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries. Plâtres. Tuyaux Gres et Boisseaux, Ardoises. Appareils sanitaires

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGE MOSAIQUES, GRANITES ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés ou sculptés.

Envoi franco de l'Album

## COFFRES-FORTS BAUCHE

INCOMBUSTIBLES, INCROCHETABLES, IMPERFORABLES

Resistant aux effractions modernes

Seule Succursale à LYON : 7, Rue Président-Carnot  
CATALOGUE FRANCO

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

## MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

31, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

### CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION  
pour CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

Ancienne Maison DREVET & Fils, Constructeurs

## L. DROGOZ, Successeur

LYON - 63 Rue de la Vilette - LYON

### LA REPRODUCTION INSTANTANÉE DE PLANS & DESSINS

Procédé DOREL, de Paris  
Traits noirs et couleurs sur fond blanc (papier et toile à calquer, Canson, Wathman) d'après calque à l'encre de Chine.

**ACHARD & C<sup>IE</sup>** 3, rue Fénelon - LYON - Téléph. 37.72

### ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A l'Agence Fournier, 14, rue Confort, LYON

## Chauffage Central AU GAZ

### CHAUDIÈRE "RAMASSOT"

Brevetée S. G. D. G. (France et Etranger)

La plus haute récompense de la Société technique de l'Industrie du Gaz en France (Congrès du Gaz, Paris 1910) Médaille d'Or, Exposition de Bruxelles 1910

## J. VISSEUX

87, 88, 89, Quai Pierre-Scize

LYON

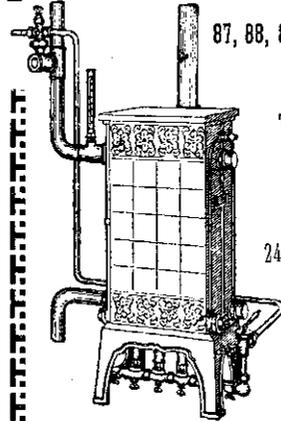
Téléphone 25.51 / 25.52

Maison à PARIS

24, rue des Petites-Ecuries

Téléph. 162.76

Renseignements et Notices sur demandes



NOMBREUSES RÉFÉRENCES FRANCE & ÉTRANGER

### A VENDRE

LYON-MONPLAISIR. — TERRAIN BIEN PLACÉ

On prêterait pour construire

S'adresser n° 696, AGENCE FOURNIER, Lyon.

### Les Célèbres REVÊTEMENTS JOSZ CRÉÉS EN 1885



Métal-émail inaltérable pour murs et plafonds

DÉCORATIF, HYGIÉNIQUE LAVABLE, DURABLE INALTÉRABLE

Pour salles bains, toilettes, cuisines, W.-C., vestibules, salles machines, cabines navires et hôpitaux, etc.

INSTALLATION MODERNE DE MAGASINS Economie sur Faïences, Marbres, etc., 30 à 75 %  
FOURNISSEUR : Etat, Marine, Guerre, Assistance publique, Chemins de fer P.-L.-M., P.-O., Génie Militaire, Ministères, Hospices Civils et Militaires, C<sup>ie</sup> Transatlantiques, Banques, etc.  
100.000 Installations en France

HORS CONCOURS 5 GRANDS PRIX 28 MÉDAILLES OR

26 Années de Références  
Envoi de Catalogues franco sur demande  
16, RUE RÉPUBLIQUE - LYON - Tél. 51-17  
(SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS)

### IMPRIMERIE A. REY

Travaux commerciaux et administratifs  
AFFICHES D'ADJUDICATIONS

Rue Gentil, 4, LYON